

APPEL À JEUNES CHERCHEURS (MASTER 2) 2012-2013

LE RIZE
mémoires, cultures, échanges

Le Rize accueille en résidence trois
jeunes chercheurs inscrits en
Master 2 de sciences humaines
et sociales
(stages indemnisés de quatre à six mois)

Dépôt des dossiers jusqu'au
22 octobre 2012



vi | eurbanne

MISSION SCIENTIFIQUE DU RIZE

MISSION SCIENTIFIQUE DU RIZE

Le Rize est un équipement culturel original doté d'un pôle documentaire (il abrite les archives municipales de Villeurbanne et une médiathèque), d'un pôle d'action culturelle et pédagogique et d'un pôle scientifique. Il a pour ambition de stimuler et de favoriser la recherche, mais aussi et surtout de valoriser ses résultats, notamment par une diffusion auprès des publics sous la forme d'expositions, de manifestations et de publications.

Faisant des enjeux de mémoire qui traversent la société contemporaine l'épicentre de son action culturelle, le Rize souhaite que les principes et les modalités de cette action prennent appui sur une réflexion scientifique et éthique qui lui donne sens. Il pourrait faire sien le leitmotiv proposé par Françoise Vergès dans *Les Guerres de mémoires* (éd. La Découverte, 2008) : « pas de pieuse invocation de la mémoire, mais une écriture de l'histoire ouverte aux réinterprétations, aux découvertes, aux relectures et à une réflexion sur différence et vivre ensemble ». La manière dont la reconnaissance des mémoires des individus et des groupes peut servir la construction d'un vivre ensemble est, en effet, particulièrement déterminante dans un territoire tel que celui de Villeurbanne, où l'évolution démographique et le métissage ont façonné l'image de la ville.

De façon générale, les problématiques mémorielles explorées par le Rize s'articulent à la spécificité de la société villeurbanaise, société cosmopolite, marquée par le passé industriel de la ville et sa désindustrialisation progressive, mais aussi par une revendication largement affirmée d'indépendance par rapport à sa voisine lyonnaise.

Les enjeux de mémoire recouvrent donc des enjeux fondamentalement sociétaux ; la mission scientifique du Rize sert ainsi la visée citoyenne qui est au cœur de son projet. Ce qui – la précision s'impose – ne contraint nullement les chercheurs qui participent à ce projet à accréditer les mythes fondateurs de l'identité villeurbanaise (celui d'une mixité sociale non conflictuelle, par exemple) en les parant d'une légitimité pseudo scientifique. Il ne s'agit pas, non plus, de nourrir l'ambition chimérique d'une réconciliation universelle par le travail de mémoire. Celui-ci doit aussi mettre au jour les facteurs de dissension sociale et les situations de domination et d'exclusion hérités du passé, les prendre en compte, voire accepter leur part d'irréductibilité.

C'est en œuvrant à la reconnaissance des témoignages de ceux qui en ont été privés, en leur donnant la place que l'histoire ne leur a pas encore accordée, que le Rize entend participer à la cohésion du tissu social urbain. D'autre part, en mobilisant la mémoire de ses habitants, le Rize se propose de faire de la commune de Villeurbanne un terrain d'étude et de recherches sur les villes issues de l'ère industrielle. C'est dans cette perspective qu'il souhaite encourager la rencontre et la collaboration entre ceux qui détiennent la mémoire de Villeurbanne (les archives de la ville, ses associations, ses entreprises, ses habitants), ceux qui l'étudient (les étudiants et les chercheurs en sciences humaines et sociales), et ceux qui la valorisent (l'équipe du Rize, les conseils de quartier, les institutions culturelles et les artistes).

La mise en lumière des bouleversements économiques et sociaux d'hier doit, tout à la fois, permettre de donner des clés de lecture de la ville d'aujourd'hui, et fournir une base à des travaux prospectifs sur les enjeux sociétaux auxquels se trouvera confrontée la ville de demain.

DOMAINES DE RECHERCHE

Le Rize est particulièrement favorable à la pluralité des entrées disciplinaires dans ses thématiques de recherche. C'est pourquoi toutes les sciences humaines peuvent, a priori, trouver leur place dans son programme d'étude. La liste suivante est par conséquent indicative :

- Histoire sociale et culturelle
- Histoire politique
- Histoire économique
- Géographie urbaine
- Sociologie
- Psychologie sociale
- Anthropologie/ethnologie
- Sciences politiques
- Information et communication

Des problématiques artistiques, littéraires, linguistiques ou architecturales sont également envisageables.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères pris en compte par le comité de sélection sont les suivants :

- La qualité du projet de recherche
- Sa pertinence au regard des problématiques propres au Rize.

CONDITIONS ET MODALITÉS PRATIQUES

Dans le cadre de la résidence, un bureau équipé sera mis à la disposition de chacun des étudiants retenus. Le Rize leur fournira les contacts institutionnels nécessaires à leurs recherches et les assistera dans leur travail éventuel de collecte de sources orales.

Les étudiants retenus auront un statut de stagiaire. Une convention de stage sera signée entre la Ville, eux-mêmes et leur université de rattachement pour une durée de quatre à six mois. Ils percevront une gratification de stage mensuelle égale à 30% du Smic. Les dates du stage définies d'un commun accord entre l'étudiant et la Ville, seront comprises entre novembre 2012 et juillet 2013.

Les étudiants s'engageront à communiquer le résultat de leur recherche (mémoire de Master 2) au Rize à l'issue de leur contrat. Ils s'efforceront, d'autre part, de faciliter l'intégration de leur recherche à la programmation culturelle du Rize, et/ou de la diffuser par le biais de ses supports éditoriaux, notamment le carnet de recherches « Mémoires et Société. Actualité de la recherche au Rize », blog hébergé sur la plate-forme hypothèses.org.

DOSSIER

Les candidats fourniront :

- la fiche de candidature complétée
- une photocopie de pièce d'identité
- une photocopie de la carte Vitale
- un relevé d'identité bancaire
- un curriculum vitæ
- une description de leur projet de recherche en une page maximum
- une lettre de recommandation émanant de leur directeur de recherche
- une attestation d'inscription pour l'année universitaire 2012-2013 en M2.

CALENDRIER

Les dossiers de candidature sont à renvoyer, au plus tard, **le lundi 22 octobre 2012**, à l'adresse postale suivante :

Le Rize
23 rue Valentin-Haüy
CS 30038
69 625 Villeurbanne cedex

Les candidats présélectionnés seront auditionnés entre **le 12 et 23 novembre 2012**.
Les candidats retenus à l'issue des auditions en seront informés la semaine suivante.

CONTACTS

Anne-Pascale Jacquin, responsable administrative,
ap.jacquin@mairie-villeurbanne.fr
tél. : 04 37 57 17 02

Le Rize, 23/25 rue Valentin-Haüy
69100 Villeurbanne
tél. : 04 37 57 17 17
fax : 04 37 57 17 11
Accès : bus C3, 38, 11, 198 - Tram T3
Vélo'v « mémoires et société »

Site du Rize : le.rize.villeurbanne.fr.

Blog recherche du Rize : mes.hypotheses.org

AXES DE RECHERCHE PROPOSÉS POUR L'ANNÉE 2012-2013

LES THÉMATIQUES

Les candidats sont libres de proposer tout sujet de recherche, dès lors qu'ils se conforment aux problématiques propres au Rize.

Celles-ci s'articulent autour de trois thématiques principales :

- **VILLEURBANNE :**

La commune de Villeurbanne a toujours défendu son indépendance. Son histoire politique, culturelle et sociale permet de réfléchir à la spécificité de la ville d'hier et d'aujourd'hui, notamment dans la dynamique du développement de l'agglomération lyonnaise.

La mise en lumière des bouleversements économiques et sociaux d'hier doit, tout à la fois, permettre de donner des clés de lecture de la ville d'aujourd'hui, et fournir une base à des travaux prospectifs sur les enjeux sociétaux auxquels se trouvera confrontée la ville de demain.

- **CULTURE OUVRIÈRE :**

Marquée par l'industrialisation massive de son territoire, Villeurbanne a longtemps affirmé avec fierté son identité ouvrière. Alors que les traces de cette histoire s'effacent, il est devenu nécessaire de travailler sur la transmission de la mémoire sociale ouvrière et de l'héritage industriel pour les faire prendre en compte dans le projet urbain.

- **IMMIGRATION :**

L'expérience migratoire caractérise l'histoire du peuplement de Villeurbanne, dont la croissance démographique rapide a accompagné le développement industriel. L'anthropologie urbaine et l'histoire sociale de l'immigration éclairent les enjeux du dialogue interculturel.

LES AXES DE RECHERCHE

Outre les axes thématiques généraux, le Rize accorde une importance particulière à cinq thèmes, en lien avec les projets de valorisation culturelle.

1. RELIGIONS ET MIGRATIONS À VILLEURBANNE

La diversité des appartenances religieuses en France s'est accrue sous l'influence des migrations à Villeurbanne, particulièrement au siècle dernier, si l'on considère son expansion urbaine largement appuyée par l'arrivée d'habitants de tous horizons. Le lien entre culture et religion devient perméable et se croise parfois avec des demandes de reconnaissance identitaire, mémorielle voire de représentation politique pour les acteurs issus de l'immigration. Le croisement du fait religieux et du fait urbain nécessite une approche complexe, dont le Rize souhaite faire un sujet transversal d'étude. Il s'agira d'analyser le fait religieux au travers d'un état des lieux des pratiques et des confessions, d'étudier l'histoire des différentes communautés religieuses, leur enracinement dans le territoire, leur visibilité dans l'espace public et l'influence qu'elles peuvent avoir, ou avoir eu, sur l'urbanisation (et réciproquement).

Il peut s'agir encore d'observer la cohabitation sur un même territoire de ces identités multiples, leurs apports réciproques à la diversité culturelle de la ville, leur dialogue, parfois leur affrontement.

2. LE BIDONVILLE DU CHAÂBA

Le Chaâba est un bidonville dont l'histoire a été popularisée (romancée) par le récit autobiographique qui en a été fait par Azouz Begag (*Le Gone du Chaâba*). Le Chaâba (littéralement « le trou ») est, à l'origine, un terrain privé acheté par Bouzid Begag (le père d'Azouz Begag) au 12 de l'avenue Monin (actuellement le parc de la Feysine), en 1954, pour y installer sa famille dans une petite maison existante. D'autres familles viennent le rejoindre dans des installations précaires, par connaissances et liens familiaux ou amicaux. Ces familles quitteront ensuite le bidonville au fur et à mesure des opportunités qu'elles vont trouver pour se loger ailleurs. En lien avec un recueil de témoignages actuellement mené par des habitants dans le cadre de l'Interquartiers « Mémoires et patrimoine » de la ville de Villeurbanne, le Rize souhaite appuyer cette démarche par un accompagnement scientifique. L'étude de ce bidonville et du parcours de ses habitants ouvre, en effet, un certain nombre de questions plus larges, historiques ou sociologiques : les différents parcours des habitants, leur profil, les réseaux de solidarité et plus largement l'étude des liens tissés par les habitants du Chaâba avec la ville, la question de la transmission de cette mémoire dans les familles, la comparaison avec d'autres mouvements d'immigration, la place des femmes, la question de l'absence de valorisation politique de cette mémoire...

3. LE PEUPEMENT DE VILLEURBANNE

La population de Villeurbanne est au cœur du discours politique municipal, qui en valorise la diversité, la pluralité culturelle et l'hospitalité. Néanmoins, les conditions du peuplement du territoire villeurbannais ont rarement fait l'objet d'études scientifiques approfondies. Le sujet est aujourd'hui au centre des préoccupations des sciences humaines et sociales. Selon les disciplines, on s'intéressera à la démographie historique, aux flux migratoires, aux parcours scolaires, aux mobilités résidentielles et même aux effets des politiques urbaines sur la composition des quartiers et les ségrégations sociales. De récents travaux de Master 2 ayant pris pour sujet le territoire de Villeurbanne ont montré la fécondité des démarches croisées, qui rapprochent les sources (recensements de population, registres scolaires, dossiers de locataires, etc.). Le Rize souhaite donc accompagner le développement de ces recherches selon des entrées disciplinaires complémentaires (notamment histoire, géographie et sociologie).

4. LE SPORT DANS LA VILLE DE VILLEURBANNE

La question du sport dans la ville mérite d'être particulièrement développée et cela au-delà du phénomène contemporain de l'Asvel basket. L'étude des équipements sportifs mis en place par la municipalité est possible grâce aux archives municipales (série 1M jusqu'en 1977 et W après 1977). De plus, les plans des équipements (6Fi) ont été en grande partie numérisés et sont aisément disponibles. Les premières politiques municipales en faveur du sport semblent ainsi émerger dans les années 1930, pour être ensuite plus structurées dans les années 1970, mais cette première chronologie doit être affinée.

Il convient surtout d'approfondir l'histoire des liens entre les municipalités qui se succèdent au XX^e siècle à Villeurbanne et les sociétés sportives locales. Pour cela, il est possible d'étudier les correspondances de la direction des affaires générales de la Ville particulièrement riches pour la période Hernu / Chabroux (1977-2000). Ces correspondances devront être complétées par celles des Adjointes au maire chargé des affaires sportives (versements 244W, 247W, 254W, 265W, 277W). Les sociétés sportives sont peu connues, mais des courriers sont disponibles (2D44) pour la période 1911 à 1940. Enfin, une prospection de terrain auprès des sociétés sportives villeurbannaises permettrait sans doute d'enrichir les sources actuellement disponibles.

Les témoignages oraux, valorisés au sein du Rize, permettraient d'éclairer sous un nouveau jour le sport dans la ville de Villeurbanne.

5. LES FÊTES A VILLEURBANNE

Les fêtes, par leur occurrence, rythment la ville ou certains de ses quartiers au sein desquels des groupes, plus ou moins formels, affirment ainsi leur existence.

Ce thème de recherche s'inscrit dans l'axe scientifique de l'étude des cultures populaires et celui de la ville de Villeurbanne. Il fait l'objet actuellement d'un projet culturel en lien avec les conseils de quartier.

Les fêtes célébrées à Villeurbanne sont de différentes natures. Ainsi, les archives de Villeurbanne ont gardé trace de l'organisation par l'équipe municipale des fêtes commémoratives nationales, des fêtes inaugurales (hôpital hospice en 1902, œuvres de protection de l'enfance en 1925, jardin des tout-petits en 1929, palais du travail en 1928, nouveau centre urbain des Gratte-Ciel en 1934), ou des fêtes de la jeunesse des années 1930 à 1960. Il faut par ailleurs prendre en compte les fêtes de quartier et les fêtes organisées par des partis politiques. Ainsi, à partir de 1977, la municipalité socialiste relance cette tradition un peu oubliée en consacrant le rituel annuel de la semaine festive du mois de juin : de « Villeurbanne en Fête » aux « Folia », des « Eclanova », aux « Vivats » ou « Fêtes de Villeurbanne » et, aujourd'hui, « Les Invites », le principe varie peu : spectacles de rue invités et à l'initiative des associations des quartiers - au moins dans les premières années - tous gratuits et dispersés dans tous les quartiers de la ville.

L'utilisation des sources écrites et orales est, dans ce cas, particulièrement appropriée.

